

CULTIVATEURS DE LA PREMIERE REGION

écoutez ce message que vous adresse la Province de Québec :-

Le printemps paraît, le soleil luit, et les premiers bourgeons éclatent sous la poussée de la sève. C'est le moment de tracer dans le sol les sillons féconds, de conduire les troupeaux au pâturage. Car après des mois de repos la Terre se prépare à faire germer les blés, à fournir une vie nouvelle!

CULTIVATEURS, secondez son effort en vous ralliant SANS TARDER AU

CONCOURS DU MERITE AGRICOLE DE 1925

L'honneur de faire valoir le progrès agricole, de mettre en relief les inépuisables ressources de la terre québécoise, vous est dévolu CETTE ANNEE !

NE RETARDEZ PAS !

Dans quelques semaines les juges de ce grand concours commenceront la visite des fermes des concurrents. Il importe que tous les cultivateurs bien préparés s'inscrivent sur la liste avant le 1er juin.

Les agronomes de la région intéressée, les officiers des sociétés d'Agriculture sont à votre disposition pour remplir votre formule d'inscription, vous donner les conseils voulus afin de faire valoir avantageusement votre ferme, votre maison, vos troupeaux aux yeux des juges.

Quel est le cultivateur des comtés d'Argenteuil, Beauharnois, Châteauguay, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Laprairie, L'Assomption, Laval, Napierville, Soulanges, Terrebonne et Vaudreuil qui remportera la décoration de **Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole** et le diplôme de "Très Grand Mérite Exceptionnel" ? Quels seront les **Officiers**, les **Chevaliers** en 1925 ?

La PREMIERE REGION a déjà fourni au Mérite Agricole une phalange de Lauréats distingués. Elle doit avoir à cœur de suivre l'exemple donné par les aînés. Ce n'est pas seulement une question d'honneur et d'intérêt personnel.

C'est une Question de Patriotisme !

Que chaque cultivateur en mesure de figurer avantageusement dans ce concours ne manque pas de mettre la dernière main aux améliorations à faire d'ici à la visite des juges. Un seul point perdu peut vous faire dépasser par un rival.

Les agronomes ou les secrétaires des sociétés d'Agriculture des comtés plus haut mentionnés ont en mains les formules que vous devrez remplir. Ne tardez pas à réclamer la vôtre, et n'oubliez pas que toutes les entrées devront être adressées avant le 1er de juin 1925 au

Secrétaire du Conseil d'Agriculture,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
Québec, Qué.



PER
B-226

S

ADMINIS

VO